

## QUESTIONS ET REPONSES D'ECLAIRCISSEMENT

**COD2299611SH6-10064- Marché de Services relatif au recrutement d'un bureau d'Etudes en vue du renforcement des capacités des exécutifs provinciaux, services techniques décentralisés et déconcentrés et assemblées provinciales**

N°	Date	QUESTIONS	REPONSES
1.	15/08/2024	<p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourriez-vous confirmer que les deux experts peuvent <u>travailler à distance</u> pour la préparation des missions/ateliers et la rédaction des rapports ?</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <p>Combien de formations devrions nous prévoir par mission de maximum 2 semaines ? Est-ce qu'il aura par exemple 2 formations par mission (une ciblant l'exécutif provincial, l'autre ciblant les parlementaires provinciaux )?</p> <p><b>Frais remboursables :</b></p> <p>Concernant la Phase « <i>Diagnostic – plan de formation</i> » : Pourriez-vous confirmer qu'il s'agit d'un prix global qui sera payé à l'adjudicataire après l'approbation du plan de formation.</p> <p>Concernant la Phase « <i>Missions de formation</i> » : Pouvons nous inclure plusieurs lignes pour les frais d'expert et frais remboursables à base de pièces justificatives? Ou devons-nous inclure tous les frais remboursables dans les prix unitaire des experts ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvez-vous confirmer que seuls les frais de « <i>Transports nationaux par avion</i> » seront remboursés sur présentation d'un justificatif et que les coûts de</li> </ul>	<p>Lieu de travail :</p> <p><b>Oui c'est cela qui se fait habituellement.</b></p> <p>Missions:</p> <p><b>L'idéal serait d'avoir deux formations consécutives de deux semaines par public soit une mission d'une durée d'un mois au total par semestre</b></p> <p>Frais remboursables:</p> <p><b>Oui affirmatif.</b></p> <p><b>C'est la seconde option que je préconise mais si choisissez la formule remboursement aux frais réels, alors il faut garder tous les justificatifs qui sont fastidieux à gérer</b></p> <p><b>Je confirme que seuls les billets de transports nationaux en RDC seront remboursés.</b></p>

N°	Date	QUESTIONS	REPOSES
		<p>formations <u>ne doivent pas</u> être couverts par le budget du projet (max 750.000 EUR) ? Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Location d'une salle de séminaire/formation</li> <li>-Restauration pour les participants</li> <li>-Remboursement des frais de déplacement et des frais d'hébergement/ per diem des participants</li> <li>-Si ces coûts doivent être payés par l'adjudicataire, est-ce qu'ils seront remboursés par envoi de pièce justificative ou est-ce qu'on les doit inclure dans le "Prix par Expertise jour"</li> <li>-Les vols internationaux sont-ils également remboursés sur présentation des justificatifs (p. ex. vol du domicile de l'expert vers le Congo) ?</li> <li>-Pouvez-vous confirmer que les frais de déplacement au sein des six provinces <u>ne doivent pas</u> être couverts par le budget du projet (max. 750.000 EUR) ?</li> <li>-Est-ce que cela inclus d'acheter et mettre à disposition ces matériels ? Si oui, de quel équipement s'agit-il?</li> </ul> <p><b>Documents à soumettre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Y a-t-il une limite de taille pour les courriels de soumission ? Serait-il possible d'utiliser un lien de partage de fichiers ?</li> <li>-Concernant la déclaration sur le chiffre d'affaire des 3 dernières années : Nous vous prions de bien vouloir confirmer que dans le cas où l'exercice 2023 n'a pas encore été clôturé, nous pouvons fournir les données pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et présenter les estimations pour l'exercice 2023.</li> <li>-Veuillez confirmer que les projets en cours peuvent</li> </ul>	<p>Tout ce qui concerne la logistique de la formation est pris en charge par nos bureaux</p> <p>Je vous conseillerai de faire ressortir clairement tout ce que vous payez qui ne concerne pas la formation proprement dite qui est prise en charge par les bureaux d'Enabel.</p> <p>Oui les billets d'avion sont remboursés si vous décidez de fonctionner en frais réel. Si vous adoptez le modèle forfait journalier, alors tout doit être inclus dans le forfait.</p> <p>Oui ces frais sont directement gérés par nous.</p> <p>Non c'est juste une proposition d'équipements que nous allons acheter pour eux. L'idée et d'avoir un équipement adapté et utile pour les utilisateurs.</p> <p>Si vous avez des fichiers de plus de 7 Mo il est préférable si vous avez des fichiers trop volumineux, d'utiliser un système de transfert différent.</p> <p>Il serait utile d'avoir les informations de 2023 à tout le moins celles qui sont certifiées.</p>

N°	Date	QUESTIONS	REPOSES
		également être acceptés comme preuve de services similaires (à condition qu'on puisse fournir un certificat intermédiaire du Client).	Oui, c'est confirmé.
2.	16/08/2024	<p>Est-il attendu que seulement deux experts seront mobilisés et, par leur complémentarité, devront couvrir toutes les thématiques ?</p> <p>Ou doit-on proposer un panel d'experts plus larges ?</p> <p>Concernant la note méthodologique (Une description de la compréhension de la mission et l'approche méthodologique), quelle est la taille maximum de cette note hors CV ?</p>	<p>Non. Chaque thématique doit être animée par deux experts qui se complètent. Donc en principe, au vu des domaines variés, on devrait s'attendre à 6 paires d'experts qui puissent se déployer en parallèle.</p> <p>Deux (2) pages maximum sont suffisantes pour décrire la méthodologie proposée.</p>
3.	21/08/2024	Pourriez-vous nous indiquer la date prévue pour le lancement du projet ?	le marché débute à la notification de l'attribution au soumissionnaire gagnant.
4.	22/08/2024	<p>Dans une autre demande de clarification vous avez mentionné que nous devons proposer <b>un total de 6 pairs d'expert (12 experts) compte tenu des thématiques variées:</b></p> <p>-Les termes de référence n'indiquent pas clairement de quelles thématiques il s'agit. Pourriez-vous nous donner plus d'informations à ce sujet et préciser les domaines thématiques ?</p> <p>-Serait-il envisageable de ne proposer que 2 experts</p>	-La première étape du travail à faire est justement le diagnostic des membres des institutions à former. C'est après le diagnostic organisationnel que l'on détermine les domaines dans lesquels les exécutifs provinciaux et les membres des assemblées provinciales vont être formés. A ce stade nous n'avons que des demandes écrites des parlementaires sur des besoins de formation en matière de suivi et contrôle budgétaire, la rédaction de textes juridiques dont des édits, le dialogue avec les populations, les relations avec les

N°	Date	QUESTIONS	REPOSES
		<p>principaux dans notre offre, qui ont des profils complémentaires ? En fonction des besoins, nous disposons d'un large réseau et serions en mesure de mobiliser des experts supplémentaires. Ou attendez-vous que nous désignons 12 experts dans notre offre et que nous soumettions leurs CVs?</p> <p>-Pourriez-vous confirmer que la méthodologie proposée de 2 pages maximum <u>ne contient pas</u> de description de la compréhension de la mission, de calendrier de réalisation de la mission, ni de présentation de l'équipe d'experts et de notre entreprise ?</p>	<p>exécutifs provinciaux, etc.</p> <p>-Le travail se déroule dans 6 provinces de la RDC. L'idéal est que les formations puissent avoir lieu en même temps afin que toutes les provinces progressent ensemble. A partir du diagnostic qui sera fait, les formations pourront être mieux organisées dans les diverses provinces.</p> <p>-Nous confirmons que la méthodologie ne porte que sur la manière dont vous comptez conduire le diagnostic et les formations. Les divers points que vous évoquez font partie de votre compréhension de la mission et de sa planification.</p>
5.	26/08/2024	Je comprends qu'il faut proposer un total de 12 experts. Est-ce que les CV de ces 12 experts doivent aussi être envoyés au moment de la soumission ?	Oui, les CV doivent être envoyés au même moment que la soumission.
6.	28/08/2024	Pourriez-vous confirmer que la date limite de soumission est bien le 11 septembre ?	Oui, la date limite de soumission est prévue pour le 11 septembre 2024 à 15h



